

## RÈGLEMENT

1. Cette carte est **personnelle**. Sa présentation peut être exigée par l'administration de l'Ecole. Les étudiants sont donc tenus de l'avoir constamment sur eux. Elle doit porter la photo du titulaire.

2. **Droits d'inscription.** — a) Les étudiants doivent acquitter les droits d'inscription mensuels dans les délais précisés par le Secrétariat de l'Ecole. Quand ces délais sont dépassés, l'accès des classes est interdit aux étudiants qui n'ont pas régularisé leur situation.

b) Les droits d'inscription versés **ne sont pas remboursés**.

c) L'inscription pour un demi-mois (15-30) est une mesure de faveur prise à l'égard des **nouveaux** étudiants seulement.

3. **Examen d'entrée.** — A son arrivée à l'Ecole, l'étudiant doit subir un examen d'entrée qui permet de déterminer le degré de la classe où il entrera.

4. **Changements d'horaire.** — Les étudiants qui désirent changer d'horaire doivent en faire la demande par lettre adressée au Directeur lui-même.

5. **Changements de classe.** — L'étudiant qui désire changer de classe doit en faire la demande au Directeur lui-même en présentant l'accord écrit de son Professeur.

6. **Examens de passage.** — A la fin de chaque degré, l'étudiant subit dans sa classe, à une date indiquée à l'avance, un « examen de passage ». Seul, cet examen lui donne le droit d'accéder à un degré supérieur à celui où il se trouve. Exceptionnellement, certains cas particuliers (certificat médical, absence dûment motivée) peuvent être pris en considération, sur l'avis du Professeur de la classe, par le Directeur.

## OBSERVATIONS

97.141

ALLIANCE FRANÇAISE  
FRANÇAISE

101, Boul. Raspail  
ÉCOLE PRATIQUE  
DE LANGUE FRANÇAISE  
PARIS-VI  
PARIS

Ecole Pratique  
Langue Française

19 61-19 62



Nom :

M<sup>r</sup> Héraud

Prénom :

Javier

Nationalité :

Peruvienne

né le

19/1/42

Le Directeur,

CARTE D'ÉTUDIANT

N° 260.



MOIS D'INSCRIPTION

NUMERO  
DU REÇU

TIMBRES DE PAIEMENT

HORAIRE  
SUIVI

DEGRÉ

MOIS  
DU  
DEGRÉ

SALLE

SIGNATURE  
des PROFESSEURS  
ou  
des SECRETAIRES

Sept 61

134240



14<sup>h</sup>15

I <sup>long</sup>

10

Tch.